

Loi modifiant la Loi sur la qualitÃ© de l'environnement

Dossier de la rÃ©daction de H2o
April 2012

Cette loi vise Ã renforcer le respect de la Loi sur la qualitÃ© de l'environnement - LQE, notamment en actualisant les pouvoirs accordÃ©s au ministre du DÃ©veloppement durable, de l'Environnement et des Parcs dans la LQE.

La Loi modifiant la Loi sur la qualitÃ© de l'environnement afin d'en renforcer le respect reprÃ©sente une autre Ã©tape, tout aussi fondamentale que nÃ©cessaire, dans la modernisation des moyens pris pour assurer une protection efficace et accrue de l'environnement. Elle dote le QuÃ©bec de moyens d'intervention efficaces pour faire face rapidement aux situations ayant un impact sur l'environnement.

Le projet de loi nÂ° 89 a ÃtÃ© dÃ©posÃ© Ã l'AssemblÃ©e nationale le 15 avril 2010 et il a ÃtÃ© adoptÃ© le 4 octobre 2011. Pour obtenir de l'information supplÃ©mentaire Ã propos des Ã©tapes de cheminement du projet de loi nÂ° 89, visitez le site Internet de l'AssemblÃ©e nationale du QuÃ©bec. Les principales modifications lÃ©gislatives concernent : le renforcement du rÃ©gime pÃ©nal ; l'instauration d'un nouveau systÃ¢me de sanctions administratives pÃ©naliÃ©es ; le renforcement des pouvoirs administratifs du ministre.

Environnement QuÃ©bec